14. Questions écrites.

14.A. DES COPROPRIÉTAIRES.

Une seule demande de ce type a été mise à l'ordre du jour par le Syndic. Le texte précis contenu dans la lettre recommandée de Monsieur et Madame Vincenzo et Alicja MAURINO-MAJEWSKA du 4 février 2013 était le suivant : « Discussion et vote **bloc par bloc** sur la constitution des quatre associations partielles pour les blocs : Bloc A, Bloc B, Bloc C et Bloc garages avec quatre personnalités juridiques. »

VOTE #15: VOTE #16: VOTE #17: VOTE #18:

Monsieur et Madame Vincenzo et Alicja MAURINO-MAJEWSKA proposèrent la constitution de quatre associations partielles, au sens de l'article 577-3 du Code Civil qui auraient pour nom « Bloc A », « Bloc B », « Bloc C » et « Bloc Garages ».

La majorité requise (4/5) n'étant jamais atteinte, l''Assemblée Générale rejette cette motion.

En ce qui concerne les propriétaires, présents et représentés, d'appartements situés au 80, Avenue de la Brabançonne à 1000 Bruxelles) réunis en Assemblée Générale le 30 avril 2013, après en avoir délibéré,

Quotités détenues : 24.293

Votes exprimés: 17.604 (après application de l'art. 577-6 §7 CC); abstentions (non prises en compte): 0 (pour le détail nominatif des abstentions, voir l'Annexe 5c) http://brab80.webs.com/AG2013/Annexe_5c.pdf

Votes en faveur de la motion : 1.741 (9,89%)

Votes contre la motion : 15.863 (90,11%) (pour le détail des votes nominatifs, voir également l'Annexe 5c)

En ce qui concerne les propriétaires, présents et représentés, d'appartements situés au 80A, Avenue de la Brabançonne à 1000 Bruxelles) réunis en Assemblée Générale le 30 avril 2013, après en avoir délibéré,

Quotités détenues : 25.992

Votes exprimés : 25.970 (après application de l'art. 577-6 §7 CC) ; abstentions (non prises en compte) : 635 (pour le détail nominatif des abstentions, voir l'Annexe 5d) http://brab80.webs.com/AG2013/Annexe 5d.pdf

Votes en faveur de la motion : 2.936 (11.59%)

Votes contre la motion : 24.599 (89,20%) (pour le détail des votes nominatifs, voir également l'Annexe 5d)

En ce qui concerne les propriétaires, présents et représentés, d'appartements situés au 80B, Avenue de la Brabançonne à 1000 Bruxelles) réunis en Assemblée Générale le 30 avril 2013, après en avoir délibéré,

Ouotités détenues : 30.028

Votes exprimés: 13.070 (après application de l'art. 577-6 §7 CC); abstentions (non prises en compte): 0 (pour le détail nominatif des abstentions, voir l'Annexe 5e) http://brab80.webs.com/AG2013/Annexe 5e.pdf

Votes en faveur de la motion : 2.987 (22,85%)

Votes contre la motion : 10.083 (77,15%) (pour le détail des votes nominatifs, voir également l'Annexe 5e)

En ce qui concerne les propriétaires de garages, présents et représentés, réunis en Assemblée Générale le 30 avril 2013, après en avoir délibéré,

Quotités détenues : 10.184

Votes exprimés: 1.496 (après application de l'art. 577-6 §7 CC); abstentions (non prises en compte): 0 (pour le détail nominatif des abstentions, voir l'Annexe 5f) http://brab80.webs.com/AG2013/Annexe_5f.pdf

Votes en faveur de la motion : 142 (9,49%)

Votes contre la motion: 1.354 (90,51%) (pour le détail des votes nominatifs, voir également l'Annexe 5f)

14.B. DES PERSONNES OCCUPANT L'IMMEUBLE EN VERTU D'UN DROIT PERSONNEL OU RÉEL MAIS NE DISPOSANT PAS DU DROIT DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.